

REGLEMENT PARTICULIER

ENDURO de PEYREHORADE

Date : 03 juin 2012

ORGANISATEUR: US CAUNEILLE MOTO VERTE représentée par son président
MENTAVERRI Robert 575 chemin du campas 40300 PEYREHORADE

● **LIEU** : Départ du stade municipal de Peyrehorade. Cette compétition traversera les communes de **Peyrehorade, Orthevielle, Belus, Cauneille, Cagnotte, Pouillon, et Labatut.**

PARCOURS : Une boucle de 60 kms, composée d'un parcours de liaison divisé en deux contrôles horaires à réaliser en un temps donné et de deux tests spéciaux (une spéciale banderolée et une spéciale en ligne.)

CAPACITE : Epreuve Nationale ouverte aux participants détenteurs d'une licence délivrée par la FFM, le nombre de participants ne pourra pas être supérieur à 420 pilotes (7 par kilomètre de circuit)

CATEGORIES :

Age minimum requis: 14 ans , les pilotes doivent être titulaires du permis ou BSR correspondant à la cylindrée de la moto utilisée pour l'épreuve,

Ligue 1: Pilotes inscrits sur liste de notoriété de ligue ou nationale ou inter ainsi que pilotes souhaitant s'y inscrire [n - 1 à 99]

Ligue 3: Pilotes licenciés NCB ou une épreuve (LJA) (seuls les licenciés NCB marquant des points au chpt de Ligue) , les licenciés MAT roulant en moto anciennes [n - 301 à 499]

Ligue 2: Pilotes autres que Ligue 1. licenciés NCA,[n - 101 à 299]

Ligue 4: Pilotes féminines et 50cc licenciés à l'année ou une épreuve [- 501 à 599]

CLASSES ADMISES :

● **pour les catégories Ligue 1, Ligue 2** :

E1 : jusqu'à 125cc 2T et 250 4T, E2 : de + de 125cc à 250cc 2T et + de 250cc à 450cc 4T, E3 : + de 250cc 2T et + de 450 4T, Vétérans (37 ans au 01.01.2012) (pour Ligue 1 et 2) , Super Vétérans (45 ans au 01.01.2012) pour Ligue 2 seulement. Juniors (23 ans maximum au 01.01.2012) pour Ligue 1 et 2 ; seuls classés en cylindrée (E1,E2,E3) et classe d'age.

● **pour les catégories Ligue 3**:

Open (toutes cylindrées E1, E2, E3 confondues), Vétérans (37 ans au 01.01.2012) , Super Vétérans (45 ans au 01.01.2012) , Motos Anciennes (millésime égal ou antérieur à 1985).

Juniors (23 ans maximum au 01.01.2012) pour Ligue 1,2 et 3; seuls classés en cylindrée (E1,E2,E3) **et** classe d'age.

● **pour la catégorie Ligue 4**: Féminines (cylindrée libre) et 50cc.

ENGAGEMENTS : Les droits d'engagements sont de **45 euros** ; si l'engagement est demandé moins de **8 jours avant** l'épreuve ces droits seront majorés de 25%. Ceux-ci sont à adresser à :

CASTERAA David Maison Alaska
40300 CAUNEILLE Tel 05 58 73 29 11

VERIFICATIONS :

● Administratives le samedi 02 juin 2012 de 16h à 19h et le dimanche 03 juin 2012 de 8h à 9h30

● Techniques de 8h à 9h30 le dimanche 03 juin 2012

Les concurrents devront se présenter munis de leur permis de conduire, licence, carte grise et attestation d'assurance.

Les licenciés une épreuve (à la journée) doivent obligatoirement présenter un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique du sport motocycliste.

● **MOTOCYCLES** : Les motos devront être conformes aux prescriptions du code de la route, sous la responsabilité du concurrent durant l'épreuve.

✉ **Président : MENTAVERRI robert**

✉ **05.58.73.13.85** ✉ **05.58.73.29.11** Mail : **mentaverri.robert@wanadoo.fr**

Couleur des plaques :

Ligue 1 Plaques jaunes N - noirs

Ligue 3 , Ligue 4 et Motos Anciennes

Ligue 2 Plaques vertes N - Blancs

Plaques noires N - blancs

Contrôle du Bruit : Le niveau sonore des machines sera mesuré suivant la nouvelle norme 2 mètres max et ne devra pas dépasser 112 DbA,

Pneus: Pour toutes les catégories les motos devront obligatoirement être équipées de pneus homologués pour la route (Réf DOT ou E).

DEPART : 1^{er} départ 9h30.

Procédure: Les départs s'échelonnent toutes les minutes par groupe de 3 pilotes. Les Ligue 1 partiront les premiers suivis des Ligue 2 puis des Ligue 4 , des Motos Anciennes et des Ligue 3.

NOMBRE DE TOURS :

•3 tours pour les Ligue1

•2 tours pour les Ligue 2, Ligue 3, Ligue 4 et Motos Anciennes.

CLASSEMENT : Les classements seront établis par cylindrée dans chaque catégorie en faisant l'addition des temps concédés au cours des spéciales et des pénalités éventuelles.

Nota : les Ligue 4 (féminines et 50cc) sont classés sur leur premier tour.

Ils donneront lieu à une remise des prix (coupes, lots) sur place pour les 3 premiers de chaque classe.

SIGNALISATIONS : L'itinéraire sera balisé par des flèches, Il est interdit de le quitter pour quelques raisons que ce soit.

Compte tenu du fait que l'épreuve se déroule sur des chemins ouverts à la circulation, les concurrents doivent impérativement respecter les signalisations du code de la route et celles mises en place par l'organisateur.

CONTROLES HORAIRES : L'assistance et le ravitaillement sont autorisés aux deux Controles Horaires et dans la zone prévue entre les drapeaux blancs et jaunes. Les moyennes retenues pour le calcul des temps imposés ne pourront jamais excéder 50Km/h. L'heure de pointage retenue est l'heure de passage lorsque la roue avant de la moto du concurrent franchit la ligne entre les 2 drapeaux jaunes.

CONTROLES DE PASSAGE : Signalés par des drapeaux bleus, ils seront placés sur l'itinéraire pour vérifier si les pilotes empruntent correctement le parcours et respectent les signalisations.

RECLAMATIONS : Se reporter à l'article 23 du règlement de championnat de la ligue.

SECURITE : Plan de sécurité défini en commission de sécurité réunie par la sous préfecture de Dax.

ASSURANCE : Une assurance est souscrite auprès d'**Assurance MOTO VERTE à BORDEAUX.**

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Robert MENTAVERRI

OFFICIELS

✓ **Directeur de course:** Gérard BRONDY ODC 2ème degré 005247

✓ **Jury : Président (et Directeur de course adjoint) :** Louise ETCHEVERRY OCS 2ème degré 009814

Membres (et Commissaires sportif) : Patrick CEGARRA ODC 1^{er} degré 165047

Pascal TORTOSA ODC 1er degré

✓ **Commissaires de piste:** En nombre suffisant (dont 3 par spéciale)

✓

VISA CLUB

VISA LIGUE

VISA F.F.M

✉ **Président : MENTAVERRI robert**

✉ **05.58.73.13.85** ✉ **05.58.73.29.11** Mail : **mentaverri.robert@wanadoo.fr**